

Liturgie de la Parole – suite

Liturgie de la Parole pendant la célébration eucharistique telle que est un véritable dialogue entre Dieu et son peuple. Dieu nous parle et nous lui répondons.

Voilà pourquoi l'Instruction Redemptionis sacramentum au n°62 nous rappelle qu'« il n'est pas licite d'omettre ou de changer arbitrairement les lectures bibliques qui sont prescrites, ni surtout de remplacer «les lectures et le psaume responsorial, qui contiennent la parole de Dieu, par d'autres textes choisis hors de la Bible».

Le **Psaume** qui suit la Première Lecture vient du nom grec *psalmos* et désigne un chant accompagné à la lyre ou à la harpe. Le nom hébreu des Psaumes est *tehillim*, « louanges » ; c'est la même racine que l'impératif : *hallelou-Yah* : « louez le Seigneur ».

L'assemblée chante le refrain et le chante les couplets.

Le livre des Psaumes se trouve dans l'Ancien Testament. Il s'agit de 150 hymnes - prières au caractère très varié. Certains exaltent la grandeur et la majesté de l'Eternel, Sa bonté et Sa miséricorde, Sa puissance et Sa justice. D'autres expriment la plainte et la confiance dans la souffrance et les persécutions. Dans le Catéchisme de l'Église Catholique au n°2587 nous lisons : « *Le Psautier est le livre où la Parole de Dieu devient prière de l'homme. Dans les autres livres de l'Ancien Testament "les paroles proclament les œuvres" (de Dieu pour les hommes) "et font découvrir le mystère qui s'y trouve contenu" (DV 2). Dans le Psautier, les paroles du psalmiste expriment, en les chantant pour Dieu, Ses œuvres de salut. Le même Esprit inspire l'œuvre de Dieu et la réponse de l'homme. Le Christ unira l'une et l'autre. En Lui, les psaumes ne cessent de nous apprendre à prier* ».

Alors les Psaumes ? Un livre à découvrir et à savourer : « *Devant moi tu prépares une table... ma coupe déborde* » ! (Psaume 23)